

1 | Pathologies et techniques de soins

AFGSU – NIVEAU 1 : FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE



Durée : 2 jours

L'AFGSU a une validité de 4 ans. Afin de proroger cette validité, il est nécessaire de suivre une formation d'actualisation des connaissances.



Intervenants

Formateur GSU et NRBC.E habilité par le CESU à enseigner les gestes et soins d'urgence.



Public visé et prérequis

– Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé

Objectifs et compétences professionnelles visés

➤ L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique et à la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Cette formation correspond à l'Arrêté du 30 décembre 2014 modifié relatif à l'AFGSU (JO du 13 janvier 2015) qui modifie les dispositions relatives à la formation aux gestes et soins d'urgence et abroge l'arrêté du 3 mars 2006

Programme de la formation

Module 1, d'une durée de six heures, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant de :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)

■ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats

■ Arrêter une hémorragie externe en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux

Module 2, d'une durée de quatre heures et demi, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles permettant de :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort
- Demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié et transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés

Module 3, d'une durée de trois heures et demi, sous forme d'un enseignement relatif aux risques collectifs et aux situations sanitaires exceptionnelles permettant de :

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
 - S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice
 - Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du *damage control*
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
 - Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation
 - Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

Tarif et dates Inter : Consulter le calendrier des formations Inter

Tarif Intra/groupe (présentiel, distanciel, sur-mesure) : Nous contacter